

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| Herausgeber: | Société de communication de l'habitat social |
| Band: | 44 (1971) |
| Heft: | 7 |
| Artikel: | Le bois de hêtre et la sylviculture suisse |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-127128 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bois de hêtre et la sylviculture suisse

29

Dans l'économie forestière, la collaboration entre les producteurs et l'industrie de transformation devient de plus en plus la condition d'un marché équilibré et d'une utilisation économique et rémunératrice des produits forestiers. Cette collaboration ne doit pas se limiter aux problèmes d'organisation et à l'engagement des moyens techniques, toujours plus coûteux; mais elle doit s'efforcer, par l'étude du marché, de percevoir à temps les tendances de la consommation pour les bois résineux et feuillus et de mettre en œuvre les mesures qui s'imposent. A cet égard, il vaut la peine de s'attarder quelques instants à un rapport élaboré par la «Communauté d'intérêt pour le hêtre» instituée par l'Association suisse d'économie forestière. Ce rapport fait le point et présente d'intéressantes perspectives pour l'utilisation du bois de hêtre, quelque peu délaissé depuis la venue des matières plastiques. Il apparaît que, dans de nombreux pays, le hêtre est de plus en plus utilisé comme bois de trituration et de sciage. Le développement de nouveaux procédés et de nouvelles techniques y contribuent grandement. Il y a quelques dizaines d'années, le hêtre, dit aussi fayard, fournissait essentiellement du bois de feu. Aujourd'hui, en Suisse, la proportion du bois transformé par déroulage, par sciage ou par voie chimique s'élève déjà à 60% de la production totale.

Dès 1930, les fabriques de cellulose et de papier se sont mises à utiliser du hêtre, tout d'abord pour remplacer partiellement le sapin qui commençait à manquer et, par la suite, dans l'idée qu'une meilleure connaissance des propriétés de ce bois et le perfectionnement des procédés de fabrication permettrait d'en faire une excellente matière première, équivalente au sapin et à l'épicéa. La cellulose de hêtre fabriquée en Suisse trouve maintenant un bon écoulement; elle prend même, pour une part, le chemin de l'Amérique. On la mélange en proportion croissante à la cellulose de résineux, qui a de plus longues fibres. Il en résulte un papier fin, blanc, mais un peu moins résistant à la déchirure que le papier de résineux pur. On l'utilise comme papier à écrire, papier de photographie et papier d'impression.

Le rapport mentionné constate encore que le hêtre retrouve des débouchés dans plusieurs secteurs de l'utilisation massive. Cela tient au fait que ses propriétés techniques et son comportement dans certaines conditions sont mieux connus qu'autrefois. On lui reproche de «travailler» beaucoup. Aujourd'hui, grâce à certaines méthodes de traitement, on parvient à contrecarrer dans une

large mesure le retrait et le gonflement. L'utilisation du hêtre pour les traverses de chemin de fer est connue. Dans plusieurs pays européens, on relève une tendance à utiliser cette essence comme matériau de construction pour des maisons préfabriquées, des baraques et des maisons d'habitation, ainsi que dans l'aménagement intérieur pour les portes, les escaliers, les lambris, les revêtements de sols. Cela tient en partie à sa forte résistance à l'usure. Le hêtre trouve aussi sa place dans la fabrication des contreplaqués, des panneaux de fibres et des panneaux de particules. Cette évolution exige de la sylviculture suisse qu'elle pousse à fond l'étude du marché, qu'elle fournit à l'industrie les assortiments nécessaires, qu'elle fasse un effort de propagande et soutienne la recherche.

Ainsi, les propriétaires de forêts peuvent-ils espérer que le hêtre remontera le courant et trouvera dans l'industrie de transformation la place correspondant à ses qualités.

Lig.

En Allemagne fédérale: rénovation et villes nouvelles

En Allemagne fédérale, de nombreuses villes bâties suivant les plans du XIX^e siècle sont appelées à disparaître. La moitié des travailleurs des grands centres urbains doit effectuer un parcours de trente à soixante minutes pour se rendre au travail. Les villes sont de plus en plus polluées, elles manquent d'espaces verts, de stades, de plaines de jeu.

L'aspect qualitatif du logement laisse à désirer: un tiers du patrimoine immobilier résidentiel date d'avant la Première Guerre mondiale, trois millions de logements doivent être démolis, plus de 30% de logements ne sont pas équipés de salle de bains. Compte tenu du développement de la population, il faudra bâtir, d'ici à 1980, un million de nouveaux logements.

On estime que la modernisation des villes coûtera quelques centaines de milliards de francs.

Le Ministère du logement, qui est compétent pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire, étudie actuellement plus de cinquante plans d'urbanisation et d'aménagement en vue de trouver les meilleures solutions sur les plans architectural, financier et juridique.

S. I.